

---

Procès-verbal de la séance du CA  
tenue le 21 août 2021 en visioconférence

---

## Ordre du jour / Table des matières

<b>Ordre du jour / Table des matières</b>	<b>1</b>
<b>1. Ouverture de la réunion à 8h30</b>	<b>2</b>
<b>2. Adoption de l'ordre du jour</b>	<b>2</b>
<b>3. Approbation du procès-verbal du 17 juillet 2021</b>	<b>3</b>
<b>4. Rapport des activités régulières</b>	<b>3</b>
Le lac	3
Qualité de l'eau	3
Plage Livingstone	3
Plage privée rue Légaré	4
Tributaires, fossés et ruisseaux	4
Projet au ruisseau Roy	5
Drainage du ruisseau de la rue Grande-Allée	5
Myriophylle	5
Méthode de pose de toiles de Jean-Noël	5
Visite du RAPPEL	6
Nouvelles bouées et bouée d'amarrage	7
Présentation à l'AGA du Domaine Lac Lovering	7
Alliance	7
Navigation responsable et protection des rives	8
Dénombrement des bateaux sur la rive	8
Achalandage du samedi 24 juillet 2021	8
Recrutement et relations avec les membres	8
Résultats 2021	8
Activités de communication	9
Babillards	9

Infolettre	9
Activités Informatiques	9
Suivi	9
Visibilité de la SCLL	10
Trésorerie	10
État de la situation 2021	10
<b>5. Préparation de l'AGA du 16 octobre 2021</b>	<b>10</b>
Suivi sur la préparation	10
<b>6. Varia</b>	<b>11</b>
Changement d'horaire pour les Séances du CA de la SCLL	11
Article paru dans La Tribune, le samedi 7 août 2021, écrit par Emily Pinard-Fontaine, "L'eau, c'est à tout le monde !"	11
<b>7. Date de la prochaine séance</b>	<b>11</b>
<b>8. Levée de l'assemblée à 11h00</b>	<b>11</b>

## 1. Ouverture de la réunion à 8h30

**Administrateurs présents** : Lucie Borne, Jean-Noël Leduc, Jocelyne Gagnon, Gilles Tessier, Colette Scalabrini, Josée Saint-Pierre, Marcel Dunn, Dominique Jutras, Sylvie Auclair

**Administrateurs absents** : Ève Bélanger, Luc Ducharme, Érik Vigneault

**Aide-Administrateur présent** : Pierre Martineau

## 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Sylvie Auclair et appuyé par Gilles Tessier d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants:

### 6. Varia:

- Changement d'horaire pour les Séances du CA de la SCLL

- 
- Article paru dans La Tribune, le samedi 7 août 2021, écrit par Émilie Pinard-Fontaine, “L'eau, c'est à tout le monde !”

Adopté à l'unanimité, Prop. # 26-2021

### 3. Approbation du procès-verbal du 17 juillet 2021

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal approuvé par la présente résolution au moins vingt-quatre heures avant cette séance, il est proposé par Colette Scalabrini et appuyé par Sylvie Auclair que le procès-verbal du 17 juillet 2021 soit adopté avec les modifications suivantes:

4. Le lac - Qualité de l'eau: Mme Rivet est à l'emploi de COGESAF et non de la ville de Magog.
4. Myriophylle - Disponibilité du RAPPEL: Le retard jumelé à la “livraison” et non pas à la réception tardive des bouées.

Adopté à l'unanimité, Prop. # 27-2021

### 4. Rapport des activités régulières

#### Le lac

##### Qualité de l'eau

Résumé de Sylvie Auclair :

- Les derniers tests de transparence sont très beaux.
- Wilvaken affiche la cote A pour la baignade.
- Aucune surprise, il n'y a pas d'eau dans les ruisseaux. Les prises ont exceptionnellement été effectuées à la sortie des ruisseaux dans le lac. Les résultats seront connus la semaine prochaine. On attend la pluie pour une prise dans les tributaires.

##### Plage Livingstone

Résumé de Lucie Borne :

- À la suite d'un avis de la municipalité du Canton de Stanstead à l'effet que l'eau de la plage Livingston est cotée D (heureusement, elle est retournée cote A), Lucie s'interroge à savoir comment la SCLL peut communiquer rapidement avec tous les membres, lors d'un cas comme celui-ci ou un autre. La circulation de telles informations peut influencer l'opinion publique sur la qualité de l'eau au lac Lovering (La Tribune et Facebook). Pierre Martineau est d'avis qu'il faut informer la Tribune de ces conséquences pour le lac Lovering.
- À cet effet, une cause possible est l'affluence de bernaches près du Camp Livingstone qui peut influencer une cote plus élevée. La SCLL est sensibilisée à l'affluence de bernaches et des méthodes dissuasives sont préconisées et transmises aux membres.

## Plage privée rue Légaré

Résumé de Lucie Borne :

En fait, il s'agit de la plage privée sur la rue Bordeleau et non sur la rue Légaré, une petite plage semi-privée, près des boîtes postales, où une dame a porté à notre attention avoir eu une réaction sur la peau (plaques rouges), à la suite de sa baignade. Est-ce un cas unique ? À suivre.

## Tributaires, fossés et ruisseaux

Résumé de Jean-Noël Leduc :

- Aucune installation de trappe n'a été effectuée en raison d'un faible niveau d'eau.
- Pierre Martineau indique être allé en compagnie d'André Bélanger à l'endroit où monsieur Milette souhaite l'installation d'un bassin de rétention d'eau, laquelle eau provient du fossé du chemin de Fitch Bay. Après évaluation du tributaire, il s'avère que les bermes de sédimentations qui sont là depuis longtemps, sont bien pleines, et qu'il faudrait les vider. Le responsable aux travaux publics doit en être avisé afin de les vider et que des bennes supplémentaires soient installées. Cet endroit est propice au transport de sédiments dans le lac, il faudrait y remédier avant leur arrivée au lac.

## Projet au ruisseau Roy

Résumé de Sylvie Auclair :

Jean-Guy Bédard et moi avons rencontré Dany Verreault, au sujet d'un projet non réalisé au ruisseau Roy concernant une restauration, lequel projet a été présenté jadis à la municipalité de Stanstead. Cet endroit demeure toujours un objet de préoccupation par rapport au lac. Est-ce que la SCLL peut l'appuyer ? Selon Pierre Martineau ce projet était assez dispendieux, il a été près de se réaliser, mais après consultations, il y a d'autres ingénieurs qui étaient d'avis que ce n'était pas la bonne méthode, alors c'est un projet que la municipalité n'avait pas appuyé. Il faudrait valider si c'est le même projet avant de donner notre appui à l'initiative.

## Drainage du ruisseau de la rue Grande-Allée

Résumé de Lucie Borne :

Lors de l'AGA de l'Association amicale du lac Lovering, les résidents de la Grande Allée ont dit vouloir entreprendre des démarches pour drainer car trop de sédiments nourrissent les plantes aquatiques. Lucie a mentionné que les sédiments favorisent également le développement des plantes aquatiques et que conséquemment la SCLL serait intéressée à appuyer le projet de drainage. Elle leur a fait part de la possibilité d'une subvention à la MRC, et de creuser le ruisseau pour le dégager, poser des toiles un peu plus loin. Approches auprès de l'association à savoir s'ils sont intéressés ou pas.

## Myriophylle

### Méthode de pose de toiles de Jean-Noël

Résumé de Jean-Noël Leduc :

- Cette méthode s'avère peu efficace pour la pose de toile de jute (trop de nouilles), cependant, les sacs sont reliés ensemble à tous les 3 mètres, ceci comporte une plus longue préparation mais ce travail facilitera de beaucoup le retrait des sacs du lac. Test prochainement : quai en location, chaloupes en conséquence, l'endroit sera choisi par RAPPEL. Nous sommes en discussion avec RAPPEL pour faire accepter cette méthode.
- Aussi, on demande à RAPPEL de sortir les sacs pour 1 \$ / mètre. RAPPEL est équipé en conséquence pour ce travail, nous sommes en pourparlers présentement. Le devant de la plage Livingstone serait un bon endroit pour un test d'efficacité pour ce service.

**Il est proposé par Marcel Dunn et appuyé par Lucie Borne de demander au RAPPEL de faire une démonstration de sortie de sacs devant la plage du Camp Livingstone au coût de 1 \$ / mètre.**

**Adopté à l'unanimité, Prop. # 28-2021**

- Si cette démonstration est satisfaisante, dans l'avenir qui assumera les frais pour l'enlèvement des sacs qui sont installés par le RAPPEL dans les herbiers devant les résidences privées? Est-ce la responsabilité de la SCLL ou bien des propriétaires riverains ? À suivre.
- Pour l'année en cours, il reste 800 sacs à enlever et ensuite nous poserons les toiles de jute sur les herbiers repérés par RAPPEL.
- Suggestion d'identifier les embarcations qui effectuent des opérations pour le compte de la SCLL, par exemple: Banderole bénévoles en action, ou simplement faire voir le nom de la SCLL, ceci dans le but de valoriser le travail des personnes impliquées.

## Visite du RAPPEL

Résumé de Marcel Dunn :

- Le 17 août, RAPPEL est venu délimiter les herbiers, et nous avons reçu le rapport hier. Bonne nouvelle, certains herbiers ont diminué et même disparu: par exemple, un des herbiers de la rue Grande-Allée a légèrement diminué. C'est un excellent travail, l'opération est efficace.
- Une rencontre avec les clients est prévue, il ne reste qu'à conclure le montant des installations.
- Pourquoi moins de myriophylle ? Difficile à dire, on ne sait pas pourquoi, puisque le niveau d'eau est plus bas, c'est plutôt l'inverse et préoccupant. C'est ce qui devra être analysé. À suivre.
- Exactitude des dimensions de RAPPEL: 38 469 m à couvrir (herbiers dont on a demandé de couvrir avec les prop.), en 2021 on peut couvrir un max. de 12 000 m., le tiers.
- La méthode de Jean-Noël pourrait convenir pour les petits herbiers. À suivre.

**Proposition de Marcel Dunn et appuyée par Lucie Borne, d'acheter un sonar de base incluant un GPS de marque Garmin pour mettre sur le ponton. Le coût est évalué à plus ou moins 300 \$ + les taxes.**

## Adopté à l'unanimité, Prop. # 29-2021

### Nouvelles bouées et bouée d'amarrage

Résumé de Lucie Borne :

Réception des bouées de chez Nordak Marine qui seront installées incessamment et elles contiendront des affiches indiquant les endroits où il y a présence de myriophylle afin que les bateaux contournent ces lieux.

### Présentation à l'AGA du Domaine Lac Lovering

Résumé de Marcel Dunn :

Le 7 août dernier, a eu lieu une rencontre entre les deux associations de propriétaires, Lucie, Bert et moi étions présents. Le but de cette rencontre était de discuter du programme de myriophylle à épi et de voir leur rôle et leur intérêt à y participer. Une présentation à l'aide de maquettes d'herbiers fut privilégiée, en expliquant clairement les sections qui appartiennent à la SCLL et ceux qui sont devant leurs emplacements en mentionnant que nous désirions leur participation. À cet effet, un vote fut pris et le résultat a été de 80-90 % en faveur de la pose de toile de jute, ce qui indique que les membres sont intéressés. En conclusion, la proposition et le vote n'étant pas à l'ordre du jour, alors le résultat est non recevable. Il est reporté au 2 octobre prochain. Nous espérons que ce point soit inscrit à l'ordre du jour. Un vote doit être annoncé 30 jours avant pour être en vigueur. Ça retarde le processus et fort possiblement la pose serait reportée en 2022 considérant la date tardive.

### Alliance

Résumé de Pierre Martineau :

Le comité consultatif **Forum sur l'action de l'eau** est formé depuis décembre 2020. La SCLL n'y siège pas, néanmoins, il y a une exception: Constance Ramancière et Henry Fournier représenteront l'Alliance au sous-comité consultatif Forum sur l'eau pour le myriophylle à épi, pour apporter des informations à la table. Cette participation devrait être confirmée début septembre.

## Navigation responsable et protection des rives

### Dénombrement des bateaux sur la rive

Résumé de Lucie Borne :

Ève Bélanger a commencé le dénombrement des bateaux: la rive Est est en cours et l'autre moitié du lac suivra incessamment.

### Achalandage du samedi 24 juillet 2021

Résumé de Lucie Borne :

- Le processus d'une capture unique en temps réel n'a pas bien fonctionné. Néanmoins, le cumul de plusieurs photos a montré 88 embarcations en même temps vers 14h00 pour différents secteurs du lac. On sait que ce jour-là, l'achalandage était plus grand vers 16h00. Nous pensons que c'est beaucoup, en tenant compte de la superficie du lac Lovering. Il s'agit de connaître approximativement l'achalandage et d'avoir une mesure de comparaison pour une base de données, celle-ci sera transmise à la MRC.
- À titre informatif, seulement pour la descente rue des Tourterelles, 30 nouvelles clés ont été vendues à la Capitainerie.
- Exercice à refaire cette année: avec les 4 propriétaires de drones, mieux se coordonner. Moment retenu: Fête du Travail, samedi ou dimanche.

## Recrutement et relations avec les membres

### Résultats 2021

Résumé de Colette Scalabrini :

- Un total de 1083 membres à ce jour, comparé à 1038 en 2020.
- Renouvellements: 28 % par Internet, 38 % par la poste et 13 % par les recruteurs.
- A la suite de l'AGA du 7 août de l'Association Amicale du Domaine du lac Lovering, de nouveaux membres se sont inscrits auprès de la SCLL.



## Activités de communication

Résumé de Lucie Borne :

Information de dernière minute à transmettre : comment on pourrait le faire rapidement ? par courriel ? Invitation au comité des communications à discuter sur ce point. À suivre.

Résumé de Luc Côté par Lucie Borne: **Site web** - ajout de la carte des zones de navigation et du vidéo 'Navigation responsable' à la page "Conseils aux résidents/Les vagues".

### Babillards

Résumé de Lucie Borne :

- Babillard à l'angle des rues Bordeleau et Légaré: Lucie fera une demande à la ville de Magog afin de le déplacer pour le localiser à l'intérieur de la plage (meilleure visibilité).
- Le babillard de la rue Fiset a été déplacé.
- Ajout d'un babillard à la plage de M. Lacasse, à la plage familiale.
- Prochaine affiche : Pose de toile de jute en action (photos) et affiches de myriophylle.

### Infolettre

Résumé de Lucie Borne :

Date de la prochaine parution et sujets: AGA et inventaire complété par le RAPPEL.

## Activités Informatiques

### Suivi

Résumé de Luc Côté par Lucie Borne : Statuer sur le besoin d'une application de signature électronique pour les documents. Je suggère deux applications dont les coûts sont de \$0 et \$114 (frais unique par Techsoup) respectivement pour un maximum de 10 documents par mois chacune. En a-t-on besoin ? À suivre.

## Visibilité de la SCLL

Résumé de Lucie Borne :

- Élections municipales : rencontre avec une personne.
- Participation à la présentation du schéma d'aménagement de la MRC : vidéoconférence bateaux qui passent la nuit. Lucie y participera.
- Participation à l'AGA de l'association du lac Magog 1<sup>er</sup> septembre : Lucie y participera.

## Trésorerie

### État de la situation 2021

Résumé de Gilles Tessier :

- Réception de la subvention annuelle de \$2944 la ville de Magog.
- Paiement de la facture Nordak Marine (bouées).
- Potentiel d'une subvention de 10 000\$ de la MRC de Memphrémagog dans le cadre de sa politique de soutien aux projets structurants, pourrait être récurrent comme subvention. Date limite de dépôt, 17 septembre 2021. Support demandé à Pierre Martineau.
- Formulaire de réclamation des dépenses. Modèle à télécharger: Drive partagés, Administration, Compte de dépenses SCLL et ça fonctionne.

## 5. Préparation de l'AGA du 16 octobre 2021

### Suivi sur la préparation

Bien vouloir faire part de vos suggestions de sujets pour l'AGA 2021 à Lucie. Conséquemment, il est proposé :

- de s'enquérir de la possibilité d'une chaloupe à vendre;
- et de mentionner la résolution votée de l'enlèvement des sacs de sable devant le Camp Livingston 965 m carré que l'on a mis.

## 6. Varia

### Changement d'horaire pour les Séances du CA de la SCLL

Marcel Dunn mentionne qu'il est difficile le samedi matin de tenir des séances de la SCLL. Il demande s'il est possible que celles-ci aient lieu un soir de la semaine. Il est convenu de reporter ce point à la prochaine séance du CA, afin de connaître l'opinion des membres concernés. À suivre.

### Article paru dans La Tribune, le samedi 7 août 2021, écrit par Émily Pinard-Fontaine, "L'eau, c'est à tout le monde !"

Pierre Martineau demande comment répondre à cet article qui dénonce la difficulté d'accès des plans d'eau en Estrie. Il émet la piste via l'Association des pêcheurs (Daniel Gibeau) ou bien une Infolettre du RAPPEL.

## 7. Date de la prochaine séance

La prochaine séance est prévue le mardi 21 septembre à 18h30.

## 8. Levée de l'assemblée à 11h00

**L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Sylvie Auclair et appuyée par Marcel Dunn.**

**Adopté à l'unanimité, Prop. # 30-2021**

Jocelyne Gagnon,  
secrétaire d'assemblée  
1er septembre 2021